

Construire un baromètre de la science ouverte

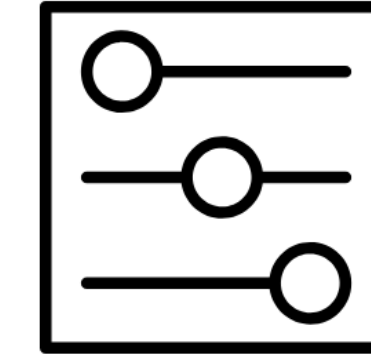
Sources, méthodologie et premiers résultats

Eric Jeangirard – Département Outils d'Aide à la Décision MESRI SIES A2-4

Pourquoi un baromètre de la science ouverte ?



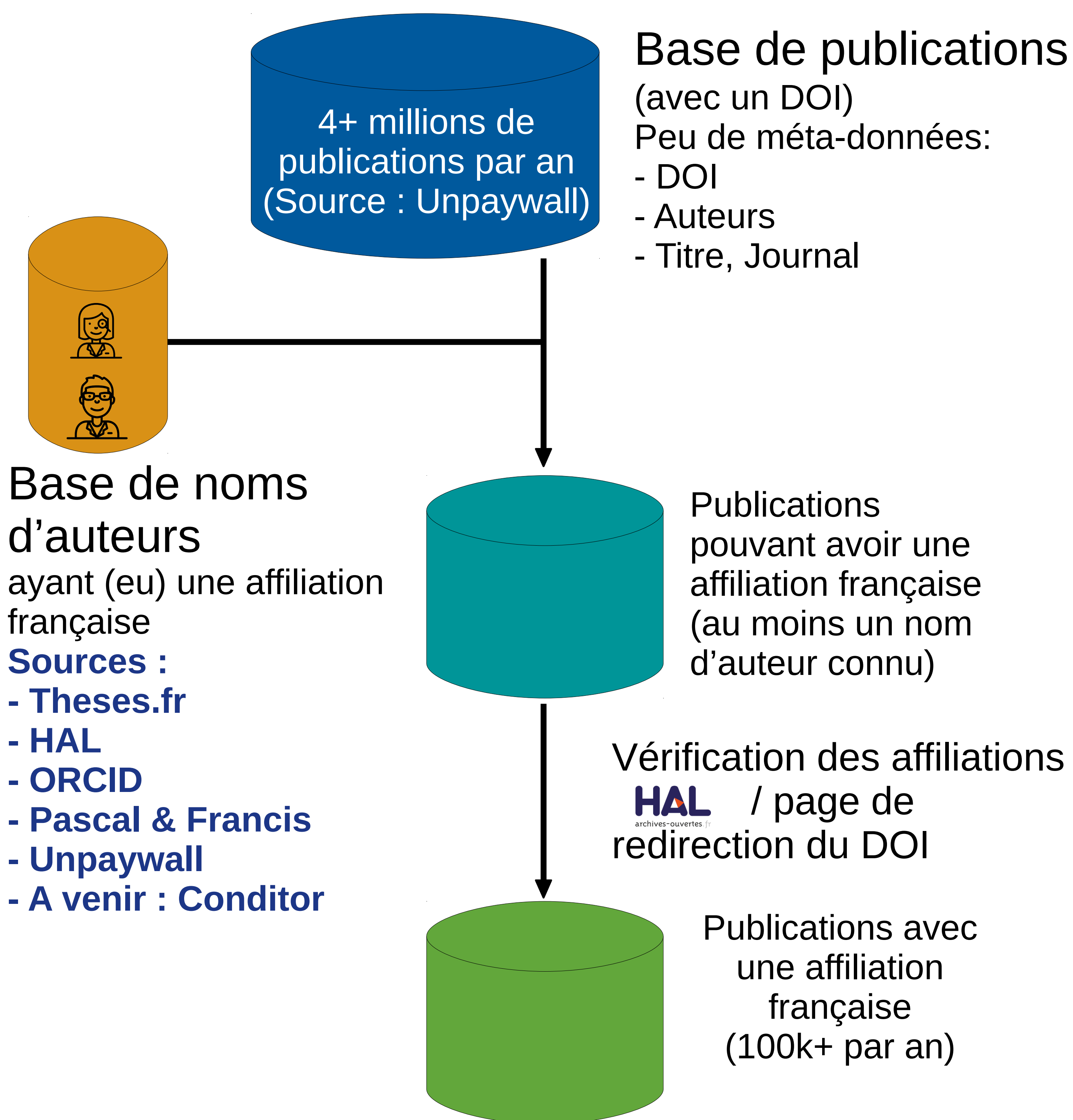
Mesurer de façon régulière l'évolution de l'Open Access en France à partir de données **fiables, ouvertes et déclinables** par **thématiques** et **institutions**.



Piloter la science ouverte (engagement du 1er axe du plan national)

Une méthodologie transparente

1 Identifier les publications avec une affiliation française

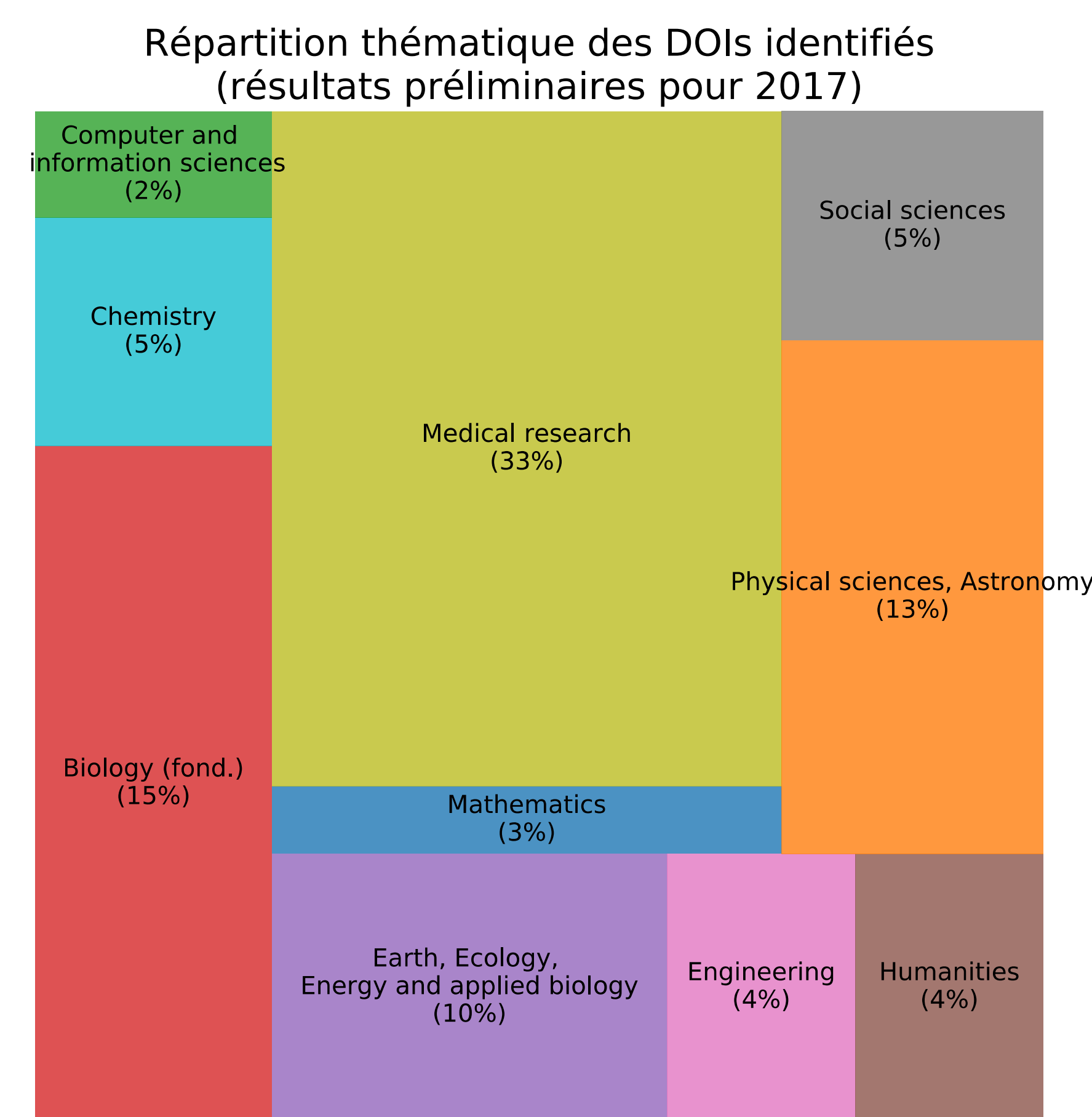


Un premier test sur l'année 2017 a été réalisé : **116 000 DOIs** ont été identifiés, avec une précision de 92% – 94%

2 Enrichir les méta-données de ces publications

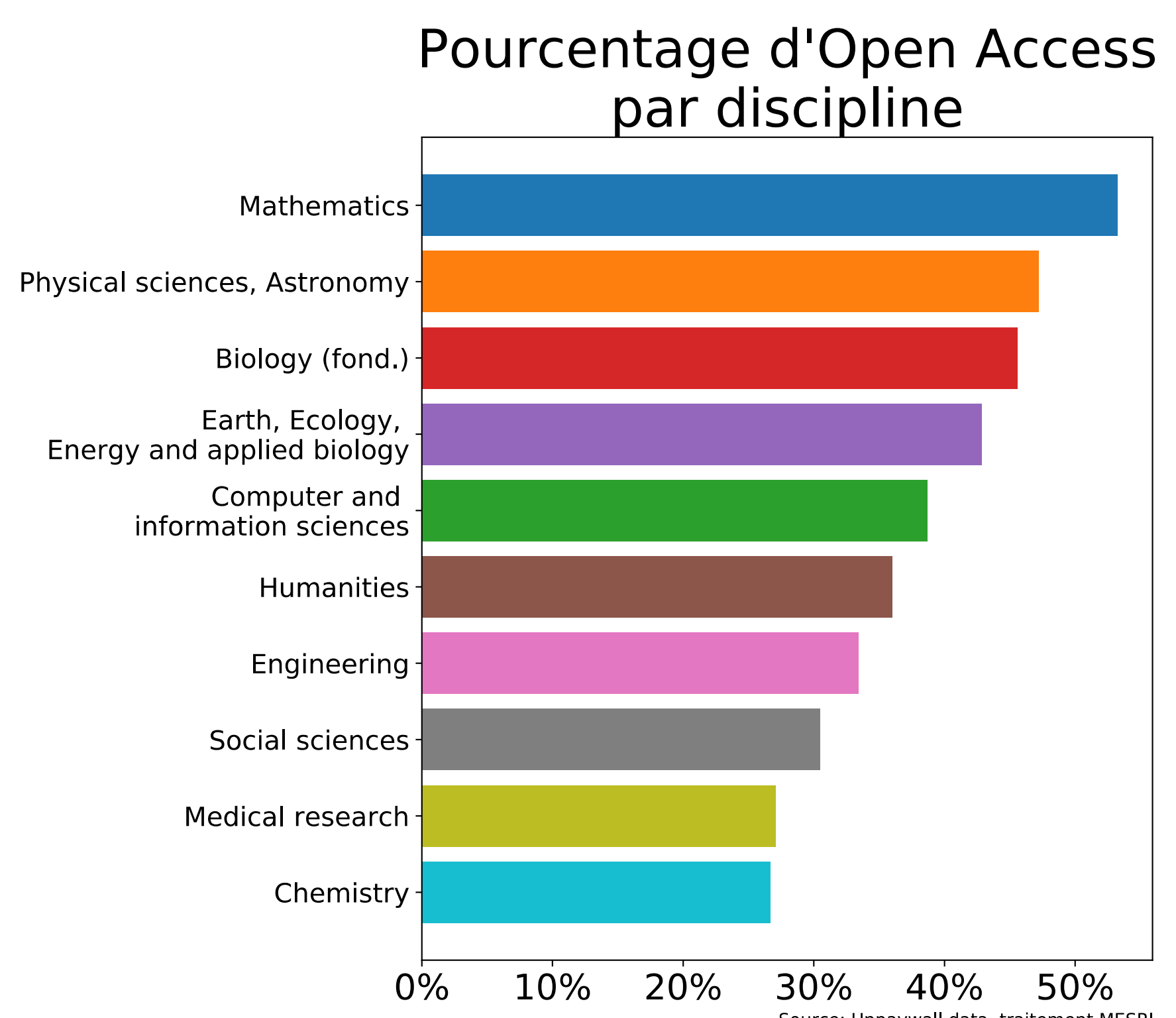
Enrichir les méta-données est un enjeu majeur pour bénéficier d'un baromètre granulaire, notamment sur les domaines scientifiques et les affiliations (institutions et structures).

Concernant les domaines, un modèle de machine learning supervisé a été construit à partir de la base labellisée Pascal-Francis (23 millions d'articles scientifiques labellisés).



3 Déterminer quelles publications sont Open Access

Nous utilisons la source ouverte Unpaywall qui moissonne plus de 50 000 sources (en particulier HAL, Arxiv, EuroPubMed ...) pour déterminer le caractère OA de chaque DOI ainsi que la licence et le type d'hébergement associés.



Un premier test sur l'année 2017 montre un niveau OA moyen de 36% pour la France

Prochaines étapes

Consolider la méthodologie

- Améliorer la détection d'affiliation française
- Identifier les auteurs dans les référentiels IdRef, ORCID, HAL
- Etendre le périmètre temporel
- Ajout de nouvelles sources

La science ouverte, au-delà de l'Open Access

- Affiner le type d'OA avec plus de dimensions (licence, hébergement)
- Intégrer des sources ouvertes pour les citations
- Ouverture des données de la science (Open Data)
- Ouverture du code informatique (Open Source)
- Politique d'ouverture pour les agences de financement
- Politique d'ouverture et archivage des journaux